

agir pour chaque enfant

N°30 | Septembre 2025



ÉDITO

Comme chaque année, alors que tant d'enfants reprennent le chemin de l'école, la même injustice criante se répète : des millions de filles et de jeunes femmes sont encore privées du droit élémentaire à l'éducation. L'UNICEF met au cœur de ses priorités l'égalité de traitement des genres, en application de la CIDE.* Convaincus de la nécessité vitale d'offrir aux filles la chance d'aller à l'école, nous intervenons sur tous les fronts, en urgence comme sur le long terme. Nous mettons ainsi en œuvre des programmes d'éducation informelle et des modèles éducatifs alternatifs partout où les obstacles entre les filles et les établissements scolaires semblent insurmontables. L'éducation des filles reste l'un des meilleurs indicateurs du progrès social. Là où elle recule, c'est toute la société qui en subit les conséquences. Ce combat contre les disparités de genres et pour l'accès des filles à l'éducation, nous sommes en mesure de le mener grâce à vous et à votre indéfectible soutien. Je tiens à vous en remercier vivement.

Adeline Hazan,
Présidente de l'UNICEF France

*Convention internationale des droits de l'enfant.

Journal des donateurs



© UNICEF/UN0410906/Ayene

Éducation des filles

Des inégalités persistantes

A

lors que dans de nombreux pays les élèves font leur rentrée scolaire, 122 millions de filles dans le monde restent privées d'école. Ce chiffre souligne la persistance d'une inégalité flagrante entre les genres. Certes, les progrès réalisés en deux décennies sont notables, mais l'écart éducatif entre filles et garçons reste trop important.

Poursuivre les efforts

Pourtant, les engagements internationaux ne manquent pas. Comme le rappelle Catherine Russel, directrice générale de l'UNICEF, « il y

a trente ans, le monde a fait la promesse de lever les obstacles qui empêchent des millions de filles de réaliser leur plein potentiel. Au cours des trois dernières décennies, nous avons constaté des progrès significatifs. Mais ce n'est pas suffisant ». En effet, entre 2000 et 2023, le nombre de filles non scolarisées a diminué de 39 % à l'international. Dans certaines régions du monde comme l'Asie du Sud ou l'Afrique de l'Est, la parité au niveau primaire et secondaire a gagné du terrain. Ce sont autant de filles dont le destin s'annonce porteur d'espoir. Cependant, aujourd'hui, une adolescente sur quatre dans les pays les plus pauvres ne termine pas

SOMMAIRE



Sur le terrain
Nos actions
à l'international



24 H avec
Nimo et Zamzam,
Kenya



Votre don, sa vie
Fatema en CE2,
Afghanistan



#SOUUDAN AYA ET ALAA DE RETOUR À L'ÉCOLE

Dans ce pays ravagé par les conflits, de nombreux enfants sont déplacés, à l'image d'Aya, 13 ans et d'Alaa, 15 ans. Elles ont toutes deux fui Khartoum avec leur famille. Comme plus de 210 000 enfants soudanais, elles ont pu reprendre leurs études dans des espaces d'apprentissage sécurisés créés par l'UNICEF. Elles bénéficient de fournitures scolaires et d'un cadre d'enseignement bienveillant, l'espoir d'un meilleur futur malgré une crise qui se prolonge.



#OUGANDA UNE SECONDE CHANCE POUR DES MÈRES ADOLESCENTES

À Adjumani, Peace partage son temps entre les soins à son enfant de trois ans et la poursuite de ses études dans une école primaire pour filles. Enceinte à 14 ans, elle avait dû abandonner sa scolarité. Mais grâce au programme d'éducation aux compétences de vie dédié aux mères adolescentes et soutenu par l'UNICEF, Peace a retrouvé le chemin de l'école. Elle se bat désormais pour construire un avenir serein pour elle et son enfant.



#BURUNDI SKILLS4GIRLS BOOSTE LE LEADERSHIP FÉMININ

Conçu et piloté par l'UNICEF, le programme Skills4Girls cible des jeunes filles engagées, souhaitant réaliser leur projet. Elles bénéficient d'une formation destinée à développer leurs compétences dans des domaines traditionnellement réservés aux hommes. Ainsi, Nadège a appris à fabriquer du charbon écologique à partir de déchets agricoles, Sandrine est devenue plombière, et Marie-Rose sait à présent transformer des outils électroniques recyclés en alimentation électrique.

Découvrez en vidéo l'histoire d'Aya et Alaa au Soudan sur unicef.fr/agir ou en scannant ce QR code →

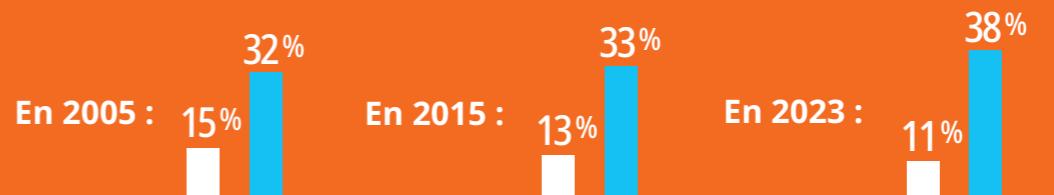


© UNICEF/UNI776973/Rajab

Pays à faibles revenus vs pays à hauts revenus : une situation très inégale pour les filles

Évolution du pourcentage de jeunes filles (15-24 ans) n'ayant pas accès à l'éducation, la formation continue et l'emploi

Pays à hauts revenus Pays à faibles revenus



Entre 2005 et 2023, dans les pays à faibles revenus, la proportion de jeunes femmes n'ayant pas accès à l'éducation a augmenté de 6 points.

le cycle secondaire. Ainsi, en 2023, à l'échelle mondiale, 28 % des femmes de 15 à 24 ans n'avaient accès ni à l'éducation, ni à l'emploi, ni à la formation continue.

Encore plus inquiétant, ce chiffre monte à 38 % dans les pays à faible revenu, soit un recul de 6 points par rapport à 2005. Ces pays restent les plus fragiles face aux crises politiques, humanitaires ou climatiques.

Des freins multiples et structurels

Dans les zones de conflit, les inégalités sont particulièrement flagrantes : les filles sont deux fois plus touchées par la déscolarisation que celles vivant dans un pays en paix*.

Ainsi, au Soudan, la guerre civile a entraîné la fermeture de milliers d'écoles. En République démocratique du Congo (RDC), les violences de genres entravent l'accès des filles aux établissements scolaires. En Afghanistan, elles n'ont plus droit à l'enseignement secondaire depuis 2021. Plus globalement, les disparités de genres dans l'éducation s'expliquent par une combinaison de plusieurs facteurs, ce qui les rend difficiles à combattre. D'abord, la pauvreté incite les familles à privilégier la scolarisation des garçons, plus susceptibles selon elles, d'apprendre un métier générateur de revenus. De même, elle les conduit à pousser les filles vers des mariages précoces, pour tenter à la fois de leur offrir une échappatoire à la misère et pour alléger leurs propres contraintes financières. Par ailleurs, des

normes culturelles encore largement partagées assignent aux filles les tâches ménagères. Enfin, l'absence d'infrastructures scolaires adaptées – telles que des latrines séparées et sécurisées – amène certaines familles à hésiter à envoyer leurs filles à l'école.

Soutenir l'éducation des filles est notre responsabilité

Grâce à l'accès à l'instruction, les jeunes filles participent à la vie démocratique locale, savent faire respecter leurs droits et protègent mieux leur santé et celle de leurs enfants. Elles sont ainsi plus enclines à s'opposer aux mariages précoces, aux violences, et à devenir indépendantes financièrement. En effet, chaque année d'études secondaires supplémentaire augmente de 10 à 20 % les revenus des femmes. Toutes les études* pointent une amélioration de la situation de leur famille et de leur communauté, ainsi qu'une meilleure résilience économique.

Les pays dans leur ensemble ont donc tout intérêt à offrir un accès équitable à l'éducation pour toutes les filles, tant l'impact est positif.

L'UNICEF sur le terrain de l'action

Face aux enjeux liés à la scolarisation des filles, l'UNICEF intervient à plusieurs niveaux. En finançant et supervisant la construction de latrines séparées, de points d'eau, de dispositifs d'hygiène menstruelle, elle

contribue à adapter l'école à leurs besoins spécifiques. Dans des pays comme le Burkina Faso, le Tchad, la Sierra Leone, l'UNICEF lance des campagnes de sensibilisation et soutient financièrement les familles pour permettre aux jeunes filles d'accéder à la scolarisation. Elle forme les enseignants à des pédagogies inclusives et lutte contre les stéréotypes de genres dans les manuels scolaires. Dans les situations de crise comme au Soudan du Sud et surtout en Afghanistan, l'UNICEF propose des espaces d'apprentissage informels, pour donner aux filles toutes les chances pour leur avenir. C'est ce dont témoigne l'histoire de Fatema en Afghanistan, que vous découvrirez au dos de votre journal dans la rubrique Votre don, sa vie.

Une menace liée aux baisses de financements publics

Aujourd'hui, ces progrès acquis au prix de tant d'efforts ces trente dernières années sont à risque. Nous faisons face à une situation inédite, à savoir le déclin brutal des aides financières publiques vitales à notre travail. Les programmes d'éducation risquent donc d'être relégués au second plan. Il n'est pas question de céder à la fatalité. Avec votre aide, l'UNICEF compte bien contribuer à faire progresser les chances pour les filles de bénéficier d'une scolarité la plus complète possible.

24 H avec...

Nimo, 18 ans et Zamzam, 23 ans, mentors pour les jeunes filles au Kenya



© UNICEF/UNI732537/Odhiambo

Nimo et Zamzam, anciennes élèves du lycée secondaire de Hagadera, situé dans le camp de réfugiés de Dadaab, participent à un programme éducatif soutenu par l'UNICEF. Son objectif est d'inciter davantage de jeunes filles à suivre des cours dans les STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), notamment en renforçant le recrutement de professeurs dans ce domaine, en fournissant davantage de manuels scolaires et de matériel pour les laboratoires, et en mettant en place des programmes de mentorat avec des modèles féminins. En tant que mentors, Nimo et Zamzam encouragent des adolescentes réfugiées à réaliser leurs rêves, à l'image de ce qu'elles-mêmes ont réussi. Ainsi, Zamzam se souvient de son enfance : « *à la maison, il y avait beaucoup de tâches à faire. C'est pour cela que je devais commencer à travailler dès quatre heures du matin. Et l'école était assez loin* ». Passionnée par l'environnement et les sciences, elle aimait se rendre à la bibliothèque, au laboratoire, et à la salle informatique. De son côté, Nimo se confie « *j'ai beaucoup d'espoirs et de rêves. Par exemple, je veux devenir docteur* ». Une ambition partagée par Zamzam, qui tient à remercier les donateurs : « *Si je suis là aujourd'hui avec de bonnes notes, c'est grâce à eux et je leur en suis très reconnaissante* ».



Découvrez en vidéo leurs témoignages sur unicef.fr/agir ou en scannant ce QR code →



© UNICEF/UNI732527/Odhiambo

Votre
don change
la donne

© UNICEF/UN0801803/Diarassouba



**Ensemble,
ouvrons les portes de l'école
à toutes les filles.**

Par exemple,
avec
75 €

=



soit 18,75 € après déduction fiscale

Un kit « matériel scolaire »*

pour 15 enfants, comprenant
des cartables, des cahiers d'exercices
et des crayons.

Par exemple,
avec
199 €

=



soit 49,75 € après déduction fiscale

Un kit « école en boîte »*

pour un enseignant et ses 40 élèves,
soit tout le matériel nécessaire pour
3 mois de cours (un tableau, des livres,
crayons, gommes, ciseaux, cahiers).

*Ceci est un exemple de ce que permet votre don sur le terrain.

**Pour que votre don
arrive au plus vite,
faites-le en ligne
via ce QR code**



**Votre Don,
sa Vie**

**AVEC FATEMA EN CE2,
Hérat (Afghanistan)**



L'Afghanistan est le seul pays au monde à interdire aux filles de plus de 12 ans d'aller à l'école. Cela fait déjà quatre ans que leurs droits à l'éducation sont bafoués. En tout, 2,2 millions de filles afghanes sont privées de scolarité.

Pour les aider à acquérir les connaissances de base et en partenariat avec ECHO*, l'UNICEF met en place des espaces sûrs où les enfants peuvent se reposer, jouer et apprendre. Ces classes d'éducation communautaire se situent dans des zones où les écoles publiques sont trop éloignées ou surchargées. Elles rassemblent à ce jour 9 500 enfants, dont de nombreuses petites filles. Parmi elles, Fatema raconte à quel point elle apprécie ses cours : « C'est ici que j'ai appris à lire et à écrire. J'aime mes leçons et mes camarades de classe ». Très motivée par Rabia, son institutrice, Fatema se confie à elle : « Je rêve de devenir enseignante, comme vous ».

*ECHO : Bureau de la Commission européenne à la Protection Civile et Opérations d'Aide Humanitaire Européennes.

Découvrez en vidéo l'histoire
de Fatema sur unicef.fr/agir
ou en scannant ce QR code →



Fatema



Rabia

**De Vous
à Nous**

**UN LEGS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION
DES FILLES**



Monsieur et Madame Jean-Jacques Raffel ont cultivé depuis leur rencontre à l'adolescence, un goût commun pour l'art, la culture et l'engagement. Ce couple fusionnel sans enfant a décidé de léguer son patrimoine à l'UNICEF avec un objectif précis : soutenir l'éducation des filles. Ils étaient en effet tous deux convaincus que l'instruction des petites filles en ferait des femmes indépendantes et des mères éclairées, promesse d'un véritable progrès pour les générations à venir. Ce choix trouve aussi sa source dans le parcours personnel de Monsieur Raffel, entouré sa vie durant par des femmes à forte personnalité, à qui il accordait confiance et respect. Avec sa femme, elle-même professeure d'anglais, ils partageaient un attachement aux valeurs humanistes et à la transmission. Ils ont donc souhaité donner un sens durable à leur héritage à travers cette cause qui leur tenait profondément à cœur. Aujourd'hui, nous leur rendons hommage. Au nom de l'UNICEF, nous vous remercions infiniment du cadeau exceptionnel que vous offrez aux enfants. Pour en savoir plus sur la transmission de patrimoine, contactez notre service libéralités et assurances-vie au 01 44 39 77 52 ou par email : servicelegs@unicef.fr

**Poursuivez votre lecture et découvrez comment vos dons agissent
en flashant les QR codes de ce journal ou sur unicef.fr/agir**

Agir pour chaque enfant n°30 / Septembre 2025. UNICEF France, Comité français pour l'UNICEF, association loi 1901 reconnue d'utilité publique - 3, rue Duguay Trouin - 75282 Paris CEDEX 06 - Tél. 01 44 39 77 77 - Fax : 01 44 39 77 78 - Numéro cristal : 0969 368 468 - e-mail : contact@unicef.fr - site Internet : www.unicef.fr • Directrice de la publication : Adeline Hazan • Direction éditoriale et iconographique : Direction Marketing et Développement • Conception et réalisation : **h2opening** • Rédaction : Elisabeth Benoualid • Impression : FABREGUES

Suivez-nous sur UNICEF.france UNICEF_france et sur www.unicef.fr
unicef pour chaque enfant

